

« Paris Fertile » : formations professionnelles aux métiers de l'agriculture durable

Publié le 19 Avril 2021



© Fotolia

Lancé par la Ville de Paris, cet appel à projets vise, notamment, à faire émerger des vocations et à faciliter l'accès à des formations professionnelles à l'agro-écologie et aux activités de première transformation agricole.

Afin de contribuer à la transition de l'agriculture francilienne et au renouvellement du nombre d'actifs agricoles, la Ville de Paris lance l'appel à projets « **Paris Fertile : formations professionnelles aux métiers de l'agriculture durable** ».

Il poursuit plusieurs objectifs : d'une part, soutenir des dispositifs permettant de **former et d'accompagner** les Parisiennes et Parisiens souhaitant devenir responsables d'exploitations agricoles durables, ouvriers agricoles au sein de ces exploitations ou encore actifs de la transformation alimentaire durable dans leurs parcours de formation et d'installation et, d'autre part, **renforcer l'insertion professionnelle** des demandeurs et demandeuses d'emploi habitant à Paris, en leur permettant l'accès à un métier riche de sens.

Il s'agit donc de **faire émerger** des vocations, de **faciliter l'accès** à des formations professionnelles à l'agro-écologie et aux activités de première transformation agricole et d'**accompagner**, au mieux, les parcours de celles et ceux qui envisagent d'embrasser un métier ou de créer une activité dans le secteur de l'agriculture durable, même s'ils ne sont pas issus du milieu agricole.

Les **structures éligibles** sont : les personnes morales de droit public et structures de l'économie sociale et solidaire visées à l'article premier de la loi n°2014-856 du 31/04/14 (coopératives, mutuelles, fondations, associations, et sociétés commerciales respectant les critères fixés dans ledit article). Elles devront avoir un agrément d'organisme de formation.

Les projets présentés doivent s'inscrire dans l'un des **trois axes** suivants :

- Sensibilisation ;
- Formation professionnelle pour adultes ;
- Incubation et aide à la création d'activité.

Les dossiers doivent être uniquement remis sous forme **dématérialisée** sur la [plateforme Paris Asso](#) [1] avant le **7 juin 2021**.

Un événement de lancement sera organisé **le 5 mai à 11h30** en visioconférence. Les inscriptions se font en suivant ce lien : [Billetterie](#) : [Présentation de l'appel à projets Paris Fertile \(weezevent.com\)](#) [2].

Informations pratiques

Financier(s) :



Ville de Paris

Date limite des réponses :

07 Juin 2021

Contact(s) :

dae-paris-fertile@paris.fr ^[3]

Document(s) :

- [Règlement de l'appel à projets](#) ^[4]
- [Fiche candidat](#) ^[5]

 [Plateforme Paris Asso](#) ^[1]

Tags : [Ville de Paris](#) ^[6] | [métiers de l'agriculture et de la forêt](#) ^[7] | [formations](#) ^[8] | [demandeurs d'emploi](#) ^[9] | [création d'activité](#) ^[10]